

383264-2026 - Mise en concurrence

France – Services de conception graphique – Prestations de conseil éditorial, de création graphique, de conception d'outils de communication print et web, de recherche iconographique, de réalisation d'illustrations, de prises de vue et de rédaction.

OJ S 106/2026 04/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Institut national du cancer

Adresse électronique: achat-public@institutcancer.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Santé

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Prestations de conseil éditorial, de création graphique, de conception d'outils de communication print et web, de recherche iconographique, de réalisation d'illustrations, de prises de vue et de rédaction.

Description: Prestations de conseil éditorial, de création graphique, de conception d'outils de communication print et web, de recherche iconographique, de réalisation d'illustrations, de prises de vue et de rédaction. Ce marché s'entend comme suit : • une prestation de conseil éditorial auquel l'INCa pourrait avoir recours pour la conception de rapports ou documents institutionnels, tel son rapport d'activité annuel par exemple ; • une prestation de création graphique. Pour un projet d'édition print : • la conception d'une maquette ou d'un principe graphique déclinable pour divers documents. L'exécution peut être réalisée en interne ou par le Titulaire du marché d'exécution graphique ; • la conception d'outils de communication : brochures, affichettes, annonces presse, cartes postales, etc. Pour une déclinaison digitale : • la conception d'outils de communication tels que des bannières, des carrousels, des infographies, des films d'animation, des data visualisations, des gabarits d'emailing, etc. • la recherche iconographique (dans le cadre d'une proposition de création graphique) ; • la réalisation d'illustrations médicales ou autres, d'annonces presse, de masques PowerPoint, d'infographies en veillant à la cohérence des illustrations produites ; • la rédaction de contenus tous publics ou médicaux/scientifiques ; • la réalisation de portraits artistiques, ou photos de personnes ou de lieux, de courtes vidéos, d'animations type motion design ou interactives ou encore de podcasts audio s'ils impliquent une cohérence éditoriale et/ou graphique avec un projet donné. Sont exclus du périmètre du présent marché : • les travaux de fabrication, de façonnage et d'impression (sauf cas exceptionnel, lié à une prestation exceptionnelle) ; • les opérations de stockage et de diffusion ; • les photoreportages sur événements (sauf situation exceptionnelle). La procédure se compose d'un lot unique, donnant lieu à la conclusion d'un seul marché. Le montant estimé du marché, sur la durée maximale du marché, s'élève à 1 000 000 euros hors taxes. Le détail des prestations figure dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel à Candidatures (« DAC »).

Identifiant de la procédure: 139f96f1-f224-472f-bc94-99d0abee4c1b

Identifiant interne: 01AJCOM26

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Procédure avec négociation lancée en application des articles L2124-3, R2124-3 et R2161-12 à R2161-20 du Code de la commande publique. Les principales caractéristiques de la procédure sont présentées dans le Règlement d'appel public à la concurrence (RAPC) joint au dossier de consultation. Voir en particulier l' "Article 3 - Présentation de la procédure". Conformément aux dispositions de l'article R2142-17-2°) du Code de la commande publique, le nombre maximal de candidats admis à présenter une offre est restreint à trois, soit avec les candidats classés de la première à la troisième position. A l'issue de la première étape, l'Institut adresse aux candidats sélectionnés, pour la remise de leur offre, un dossier de consultation des entreprises (DCE) relatif aux offres. Le calendrier indicatif de la procédure figure à l'article 3-3 du RAPC susmentionné. L'Institut se réserve la possibilité de négocier avec tous les soumissionnaires leurs offres « initiales » et, le cas échéant « ultérieures », à l'exception des offres finales (voir notamment l'article 12-3 du Règlement). Il peut toutefois attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Si des négociations sont entreprises avec les soumissionnaires, l'Institut se réserve la possibilité de mener autant de négociations que nécessaire.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79822500 Services de conception graphique

Nomenclature complémentaire (cpv): 79822500 Services de conception graphique

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: A la date d'envoi en publication de l'avis, l'adresse du siège est : 52 avenue André Morizet

Ville: Boulogne-Billancourt cedex

Code postal: 92513

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Informations complémentaires: Livrables à fournir au siège de l'Institut national du cancer. A la date d'envoi en publication de l'avis, l'adresse du siège est : 52 avenue André Morizet, 92513 Boulogne-Billancourt cedex. Le marché à passer est un accord-cadre à bons de commande exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande et conclu avec seulement un montant d'engagement maximum. Le montant d'engagement maximum sur la durée totale (reconduction(s) incluse(s)) de l'accord-cadre s'élève à 2 000 000 euros hors taxes. Pour sélectionner les 3 candidats admis à déposer une offre, les candidatures (recevables) sont notées, puis classées. Les critères de notation des candidatures sont établis comme suit : - critère relatif aux capacités financières : 10%, - critère relatif aux capacités techniques : 10%, - critère relatif aux capacités professionnelles : 80%. Puis -> "Étape 2 de la procédure" (envoi du dossier de consultation "offres" aux 3 candidats sélectionnés, à l'issue de l'examen des candidatures). A l'issue de l'examen des candidatures, l'Institut adresse simultanément à l'ensemble des candidats sélectionnés, pour la remise des offres, un dossier de consultation dans les conditions prévues à l'article R2144-8 du Code de la commande publique. L'Institut se réserve la possibilité de négocier avec tous les soumissionnaires leurs offres « initiales » et, le cas échéant « ultérieures », à l'exception des offres finales (voir notamment l'article 12-3 du RAPC). Il peut toutefois attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Les offres finales seront analysées au regard des critères suivants : - Prix, -

Qualité de l'offre technique, - Compétences et expériences des intervenants appelés à exécuter les prestations objet du marché, - Mesures prises en faveur du développement durable dans le cadre de l'exécution du marché. Les soumissionnaires peuvent être indemnisés dans les conditions détaillées à l'article 12-5 du RAPC publié. Il est notamment indiqué que : Seuls les soumissionnaires dont l'offre finale n'aura pas été retenue et qui auront remis une « REponse » au brief « Créa print » ou ayant délivré les créations (indépendamment de l'éventuel re-travail demandé par l'INCa lors des négociations) au plus tard à la date limite de remise des offres, pourront demander le versement de l'indemnité. De même, le désistement d'un soumissionnaire au cours de l'étape 2, ne donne pas droit à indemnisation. Le montant de la prime d'indemnisation correspondra à 1 000 euros toutes taxes comprises (TTC).

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 1 000 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Le dossier d'appel à candidatures (DAC) est téléchargeable sur le profil d'acheteur (site [https:// www.achatpublic.com](https://www.achatpublic.com)) : cliquez sur "vous êtes une entreprise", puis sur "répondez aux consultations", dans "Rechercher une consultation", à la rubrique "Quoi?" saisissez la référence de la procédure : 01AJCOM26, puis cliquez sur le bandeau de la procédure. Il vous sera proposé de télécharger le Dossier de consultation "Pièces de marché". Le DAC peut être téléchargé anonymement, mais l'identification est fortement conseillée pour que vous soyez avertis des modifications ou précisions apportées au DAC. Pour répondre à la procédure : le pli dématérialisé doit obligatoirement être déposé sur le profil d'acheteur www.achatpublic.com. Le candidat à la procédure doit impérativement avoir créé un compte sur le profil d'acheteur (opération gratuite). Les conditions de participation à la procédure sont précisées dans le Règlement d'appel public à la concurrence (RAPC): contenu obligatoire des candidatures (article 7-1), modalités de dépôt du pli (réponse du candidat) (article 8 du RAPC), modalités de dépôt des questions des opérateurs et date limite de dépôt des questions (article 5 du RAPC). Attention : l'attention des candidats est notamment appelée sur le fait que si le pli est volumineux l'opération de dépôt du pli peut être longue. Pour respecter les date et heure limites énoncées dans le RAPC, le candidat prendra toute précaution particulière et veillera notamment à ne pas déposer son pli au dernier moment. Le « Manuel entreprises » « Version 21.3.0 et supérieures » de l'éditeur Achatpublic.com est disponible sur le site institutionnel de l'INCa à l'adresse suivante : [https://www.cancer.fr/l-institut-national-du-cancer/](https://www.cancer.fr/l-institut-national-du-cancer/marches-publics) marches-publics (rubrique « Accéder aux dossiers de l'Institut publiés sur le profil d'acheteur »). Pour contacter la plateforme / profil d'acheteur achatpublic.com : téléphone : +33 (0)892 23 21 20 (0,35? / minute) ou par mail à :support@achatpublic.com. Une prime sera versée aux soumissionnaires admis à déposer une offre (dans les conditions précisées à l'article 12-5 du RAPC joint au dossier de consultation.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Prestations de conseil éditorial, de création graphique, de conception d'outils de communication print et web, de recherche iconographique, de réalisation d'illustrations, de prises de vue et de rédaction.

Description: Prestations de conseil éditorial, de création graphique, de conception d'outils de communication print et web, de recherche iconographique, de réalisation d'illustrations, de prises de vue et de rédaction. Ce marché s'entend comme suit : • une prestation de conseil éditorial auquel l'INCa pourrait avoir recours pour la conception de rapports ou documents institutionnels, tel son rapport d'activité annuel par exemple ; • une prestation de création graphique. Pour un projet d'édition print : • la conception d'une maquette ou d'un principe graphique déclinable pour divers documents. L'exécution peut être réalisée en interne ou par le Titulaire du marché d'exécution graphique ; • la conception d'outils de communication : brochures, affichettes, annonces presse, cartes postales, etc. Pour une déclinaison digitale : • la conception d'outils de communication tels que des bannières, des carrousels, des infographies, des films d'animation, des data visualisations, des gabarits d'emailing, etc. • la recherche iconographique (dans le cadre d'une proposition de création graphique) ; • la réalisation d'illustrations médicales ou autres, d'annonces presse, de masques PowerPoint, d'infographies en veillant à la cohérence des illustrations produites ; • la rédaction de contenus tous publics ou médicaux/scientifiques ; • la réalisation de portraits artistiques, ou photos de personnes ou de lieux, de courtes vidéos, d'animations type motion design ou interactives ou encore de podcasts audio s'ils impliquent une cohérence éditoriale et/ou graphique avec un projet donné. Sont exclus du périmètre du présent marché : • les travaux de fabrication, de façonnage et d'impression (sauf cas exceptionnel, lié à une prestation exceptionnelle) ; • les opérations de stockage et de diffusion ; • les photoreportages sur événements (sauf situation exceptionnelle). La procédure se compose d'un lot unique, donnant lieu à la conclusion d'un seul marché. Le montant estimé du marché, sur la durée maximale du marché, s'élève à 1 000 000 euros hors taxes. Le détail des prestations figure dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel à Candidatures (« DAC »).

Identifiant interne: 01AJCOM26

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79822500 Services de conception graphique

Options:

Description des options: Le marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible 3 fois par tacite reconduction par période supplémentaire de 12 mois. La durée totale du marché, périodes de reconductions comprises, ne peut donc excéder 48 mois, soit 4 ans. L'acheteur peut toutefois prendre la décision de ne pas reconduire le marché. Dans ce dernier cas, la décision de non reconduction est notifiée au Titulaire au plus tard 1 mois avant la date d'expiration du marché (durée initiale ou, le cas échéant, déjà prolongée par reconduction tacite). Le Titulaire ne peut pas s'opposer à la non reconduction du marché. La décision de non reconduction n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du Titulaire. Les commandes peuvent être émises jusqu'au dernier jour de validité du marché.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: A la date d'envoi en publication de l'avis, l'adresse du siège est : 52 avenue André Morizet

Ville: Boulogne-billancourt cedex

Code postal: 92513

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Informations complémentaires: Livrables à fournir à l'Institut national du cancer. A la date d'envoi en publication de l'avis, l'adresse du siège est : 52 avenue André Morizet, 92513 Boulogne-billancourt cedex.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 1 000 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 2 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Date prévisionnelle de renouvellement (sous réserve reconductions) : 05/2030.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Le montant d'engagement maximum sur la durée totale (reconduction(s) incluse(s)) de l'accord-cadre s'élève à 2 000 000 euros hors taxes. Les conditions de participation à la procédure (contenu des candidatures, dépôt du pli) ainsi qu'un calendrier indicatif de procédure figurent dans le Règlement d'appel public à la concurrence (RAPC). Les informations relatives à l'étape 2 de la procédure (remise des offres par les candidats sélectionnés : modalités du négociations, critères d'attribution (offre) et prime au profit des soumissionnaires figurent à l'article 12 du RAPC joint au dossier de consultation. Pour sélectionner les 3 candidats admis à déposer une offre, les candidatures recevables sont notées, puis classées. Les critères de notation sont établis comme suit : - critère relatif aux capacités financières : 10%, - critère relatif aux capacités techniques : 10%, - critère relatif aux capacités professionnelles : 80%. La méthode d'analyse et de notation des candidatures est publiée à l'article 10-4 du règlement d'appel public à la concurrence joint au dossier d'appel à candidature. L'INCA prévoit une adhésion du titulaire du marché à la charte cancer et emploi. Le régime des droits de propriété intellectuelle est précisé dans le CCAP joint au dossier de consultation. Il est notamment prévu une cession à titre exclusif des résultats et une concession d'utilisation sur les connaissances antérieures. Les offres déposées en réponse à la mise en concurrence sont valables 6 mois (cf. article 8-5 du RAPC). Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : l'accord-cadre sera renouvelé en mai 2030, sous réserve de sa reconduction.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Oui : Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure. Critère relatif aux capacités financières (10%) (voir article 10 du RAPC joint au dossier de consultation). Le critère relatif aux capacités financières est analysé à partir des chiffres d'affaires (CA) globaux réalisés sur les trois derniers exercices disponibles. Pour chaque candidat, la moyenne des CA globaux sur les 3 derniers exercices disponibles est calculée. Le candidat qui obtient la moyenne la plus élevée obtient la meilleure note, soit 10/10. Les autres candidats sont notés en proportion

de leur écart par rapport à cette référence selon la formule suivante : Note (sur 10) du candidat $N = 10 \times \text{moyenne des CA du candidat N} / \text{moyenne des CA la plus élevée}$. La note sur 10 obtenue est pondérée par le coefficient affecté au critère, soit 10% (note sur $10 \times 0,1$). Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Oui : Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure. Critère relatif aux capacités techniques (10%) (voir article 10 du RAPC joint au dossier de consultation). Le critère relatif aux capacités techniques est analysé à partir des effectifs globaux moyens du candidat des 3 dernières années (2023, 2024 et 2025). Pour chaque candidat, la moyenne des effectifs moyens annuels sur les 3 dernières années est calculée. Le candidat qui obtient la moyenne la plus élevée obtient la meilleure note soit, 10/10. Les autres candidats sont notés en proportion de leur écart par rapport à cette référence selon la formule suivante : Note (sur 10) du candidat $N = 10 \times \text{moyenne des effectifs du candidat N} / \text{moyenne des effectifs la plus élevée}$. La note sur 10 obtenue est pondérée par le coefficient affecté au critère, soit 10% (note sur $10 \times 0,1$).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Oui : Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure. Critère relatif aux capacités professionnelles (80%) (voir article 10 du RAPC joint au dossier de consultation). (le détail des informations à fournir à l'Institut, pour l'analyse des 3 références, est indiqué à l'article 7-1 "Éléments obligatoires" du RAPC publié). Le critère relatif aux capacités professionnelles est analysé à partir des 3 « références » que le candidat aura sélectionnées, pour lesquelles les services ont été fournis au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025). // Ces références ne doivent pas être des prestations réalisées pour l'Institut national du cancer. // En cas de groupement, seulement 3 références au total doivent être fournies pour l'ensemble du groupement. Il ne s'agit donc, en aucun cas, de présenter 3 références par membre du groupement. Les 3 références produites sont appréciées au regard des 2 éléments d'évaluation suivants : 1. La capacité à traduire éditorialement les attentes du client, la pertinence de la création au regard des objectifs et sa cohérence avec les cibles. L'indication « supports réalisés et leur déclinaison Print et Web » sera utilisée pour l'analyse de cet item. 2. La capacité à traduire graphiquement les attentes du client (adéquation et pertinence de la création). Les indications « objet du marché à conclure par l'INCa », « description de la problématique et des objectifs du client », « description des cibles concernées par le support » et « supports réalisés et leur déclinaison Print et Web » seront utilisées pour l'analyse de cet item. Les références seront notées dans leur ensemble. Chacun des deux items d'évaluation est jugé sur 5 points en fonction de son niveau de pertinence, selon le barème figurant à l'article 10-4 du RAPC. Le maximum de points pouvant être obtenu, par candidat, est égal à 10 (2 items pour l'ensemble des références). Le candidat obtenant le plus grand nombre de points obtient la meilleure note, soit 10/10. Les autres candidats sont notés en proportion de leur écart par rapport à cette référence de notation selon la formule suivante : Note (sur 10) du candidat $N = 10 \times \text{le nombre de points obtenus par le candidat N} / \text{nombre de points le plus élevé}$. La note sur 10 « capacités professionnelles » ainsi obtenue est ensuite pondérée par le coefficient affecté au critère, soit 80% (note sur $10 \times 0,8$).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Date limite de demande d'informations complémentaires: 24/06/2026 17:00:00 (UTC+02:00)

Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Adresse des documents de marché: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_TGueWQKLyg

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.achatpublic.com

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 06/07/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Cergy-pontoise (A la date d'envoi en publication du présent avis)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - Référé précontractuel (art. L. 521-1 et suivants du Code de justice administrative (CJA)) : depuis le début de la procédure jusqu'à la signature du marché (date de signature non incluse). Si le juge est saisi après la conclusion du marché, la requête est irrecevable. - Référé contractuel sous conditions (art. L. 551-13 et suivants du CJA) : 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du marché ouvert aux tiers au marché susceptibles d'être lésés dans leurs intérêts, et pouvant être exercé dans les 2 mois à compter de l'accomplissement

des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution). Modalités de consultation du marché public : Le marché public est consultable sur demande auprès de achat-public@institutcancer.fr dans le respect des dispositions du Code des relations entre le public et l'administration et notamment de son article L311-6.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Institut national du cancer

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Institut national du cancer

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Cergy-pontoise (A la date d'envoi en publication du présent avis)

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Institut national du cancer

Organisation qui traite les offres: Institut national du cancer

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Institut national du cancer

Numéro d'enregistrement: 18751277700033

Département: Institut national du cancer - Service Achats Marchés

Adresse postale: (à la date d'envoi en publication du présent avis) 52 AVENUE ANDRE MORIZET

Ville: Boulogne-billancourt cedex

Code postal: 92513

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Point de contact: Service Achats Marchés

Adresse électronique: achat-public@institutcancer.fr

Téléphone: 0141105000

Adresse internet: <https://www.cancer.fr/>

Adresse URL pour l'échange d'informations: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_TGueWQKLYg

Profil de l'acheteur: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Cergy-pontoise (A la date d'envoi en publication du présent avis)

Numéro d'enregistrement: 17950702500015

Adresse postale: 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322

Ville: Cergy-pontoise cedex

Code postal: 95027

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone: 0130173400

Télécopieur: 0130173459

Adresse internet: <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: c7477c4f-a6d0-4243-b54f-72e337721cdd - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 03/06/2026 10:58:32 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 383264-2026

Numéro de publication au JO S: 106/2026

Date de publication: 04/06/2026